

Agir contre les "polluants éternels"

#PFAS #perfluorés

"Polluants éternels" :
l'ONG Générations
Futures va déposer une
plainte contre X dans le
Jura

3

Certains pesticides utilisés en Europe sont bien plus nocifs qu'imaginé, selon une nouvelle étude

En Europe, une partie des pesticides appartenant à la famille des PFAS serait beaucoup plus problématique et nocive qu'imaginé jusqu'à présent. C'est la conclusion d'un rapport de l'association Générations Futures.

Etienne Monin
Radio France

franceinfo:

Le Monde @lemondefr · 8h

Certains pesticides sont aussi des « polluants éternels », révèlent deux ONG



Libération @libe · 2h
Polluants éternels : l'Osé contaminée par des molécules dangereuses, selon @genefutures



L'Humanité @humanite.fr · 3 min
Les PFAS, ces produits chimiques synthétiques dont la présence dans les organismes vivants est tellement persistante qu'on les appelle éternels, sont légion dans le secteur agricole, selon une recherche inédite de Générations futures, @genefutures



MICHELLE.FR
Des polluants éternels dans les pesticides : le danger d
inté du doigt par Générations futures

Dans ce livret

Notre constat

Les PFAS sont omniprésents, leur impact sur la santé humaine est démontré. L'inaction a un coût.

Nos actions

Les ONG, comme Générations Futures, agissent pour dénoncer les effets néfastes de ces polluants.

Nos demandes

Forts de notre expertise, nous avons des demandes aux niveaux européen, national et local.

Définition des PFAS

Les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS, de l'anglais per- and polyfluoroalkyl substances) constituent une **famille chimique** complexe regroupant près de **10 000 composés** distincts (OCDE). Ils sont très utilisés par les industriels du fait, entre autres, de **leurs propriétés** imperméabilisante, antiadhésive, leur résistance aux chaleurs extrêmes et aux agents chimiques. On les retrouve ainsi dans de **nombreux produits de consommation courante** (textile, ustensiles de cuisine, produits cosmétiques, etc.). Connus sous le nom de **“polluants éternels”**, ils sont **extrêmement persistants** et **s'accumulent dans l'environnement**, ce qui représente une **menace pour les générations actuelles et futures**.

1 Nos inquiétudes du fait de l'exposition de l'environnement, des populations et des effets sur la santé.

Les PFAS sont omniprésents.

Les émissions de PFAS dans l'environnement ont lieu **tout au long de leur cycle de vie**, principalement lors de leur **fabrication** et de leur **usage industriel**. Des **émissions diffuses**, partout sur les territoires, ont également lieu lors de l'usage des produits contenant des PFAS et lors de la phase de gestion des déchets.

En 2020, ce serait près de 75 000 tonnes de PFAS (1) qui ont été émises dans la nature en Europe.

Si rien n'est fait, les experts estiment que d'ici 30 ans, **4.4 millions de tonnes de PFAS seront émises dans les milieux en Europe (2)**. L'**ubiquité** de leur présence dans l'**environnement** (eaux souterraines, de pluie, de surface ou marine, air, sol, sédiments, glacier, etc.) et dans les **êtres vivants** n'est plus à prouver. La pollution chimique constituerait une **limite planétaire** qui serait dépassée à cause de la pollution aux PFAS (3). Le récent projet **Forever Pollution Project (4)** illustre l'ampleur de la pollution en Europe avec plus de **17 000 sites** contaminés, **2 100 hot spots** et **21 500 sites présumés contaminés**.

Impact sur la santé humaine.

Cette contamination planétaire atteint aussi les **Hommes**. L'étude ESTEBAN (2014-2016) (5) a montré que **100 % des personnes** (enfants et adultes) **contenaient du PFOA et du PFOS dans leur sang**.

(1) REACh La révision du règlement sur les polluants chimiques. Générations Futures, Novembre 2022.

(2) ECHA publishes PFAS restriction proposal. ECHA/NR/23/04

(3) Environ. Sci. Technol. 2022, 56, 3, 1510–1521 Publication Date: January 18, 2022

(4) « Polluants éternels » : explorez la carte d'Europe de la contamination par les PFAS. R. Aubert, S. Horel, L. Martinon, T. Steffenet, G. Dagorn. 23/02/2023

(5) Etude ESTEBAN: Imprégnation de la population française par les composés perfluorés. Programme national de biosurveillance, Esteban 2014-2016. Saint-Maurice : Santé publique France, septembre 2019. 58 p.

Selon l'EFSA (6), une part importante de la population européenne serait exposée à des niveaux provoquant des effets néfastes.

Les voies d'exposition sont nombreuses :



Ouvriers et riverains



Alimentation et eau potable



Inhalation et poussières



Foetus durant la grossesse

Cette **exposition chronique** à faible dose a été associée à des effets néfastes graves sur **la santé**. Des **cancers**, des effets néfastes sur les **systèmes cardiovasculaire, reproductif et hormonal** (certains sont des perturbateurs endocriniens) ainsi que sur le **système immunitaire** (y compris une diminution de la réponse immunitaire vaccinale) ont été rapportés.

Les mesures prises sont très insuffisantes.

Malgré l'ampleur de la pollution et la dangerosité de ces substances à très faible dose, **très peu d'actions concrètes** ont été prises jusqu'à présent pour limiter les émissions et surveiller les expositions. Au niveau **mondial**, **seuls 3 PFAS** (PFOS, PFOA et PFXS) ont leurs usages restreints dans le cadre de la **convention de Stockholm** sur les polluants organiques persistants. La restriction **globale au niveau européen** n'interviendra pas **avant 2027**, ce qui nécessite une action forte immédiate de la part de la France pour protéger les citoyens français et leur environnement.

Pourtant, le plan d'action ministériel français reste très insuffisant.

- À l'heure actuelle, il existe **une seule norme** de rejet dans les effluents industriels, concernant le PFOS uniquement. C'est évidemment **insuffisant**.
- Il **n'existe pas d'interdiction nationale** pour certains usages comme les **emballages alimentaires** ou les **mousses anti-incendie** alors que **d'autres pays européens** les appliquent déjà.
- **Aucune surveillance** n'existe sur la **pollution des sols** à proximité des installations industrielles ou des sites d'entraînement militaires ayant utilisé des **mousses anti-incendie**.
- La **surveillance des denrées alimentaires**, première source de contamination de l'Homme, est aussi **insuffisante**.

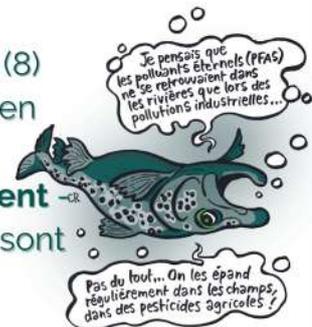
- Actuellement, le **programme de surveillance de l'état des eaux** en France, révisé par l'arrêté du 26 avril 2022, intègre **5 PFAS** pour les eaux de surface continentales alors que dans la proposition de révision de la Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE), **24 PFAS** sont indiqués comme **substances prioritaires à surveiller**. D'autres substances, en plus de ces 5 obligatoires, sont **occasionnellement recherchées en France**, mais de manière très **hétérogène** sur l'ensemble du territoire, comme nous l'avons montré dans notre rapport de janvier 2023 (7).

En 2020, le nombre de PFAS recherchés variait de **1 à 16** selon les départements. La fréquence des recherches était très variable allant de **6 à 440 échantillons** analysés par département. Cela permet à certains PFAS de **ne pas être repérés**.

- Pour les eaux souterraines, les **20 PFAS** listés par la directive Eaux destinées à la consommation humaine (EDCH) de décembre 2020 **doivent maintenant être recherchés**.
- Toutefois, la recherche de perfluorés dans l'**eau potable** ne sera pas obligatoire avant **2026**, à l'exception des endroits où la pollution est déjà avérée comme dans le sud de Lyon.

Focus sur les pesticides PFAS.

Génération Futures et PAN Europe ont révélé dans un rapport (8) que 37 substances actives pesticides autorisées en Europe (30 en France) sont des PFAS ! Problème : la grande majorité de **ces substances épanchées intentionnellement dans l'environnement** ainsi que leur métabolite - sont persistants. Pourtant, ces PFAS sont exclus du champ de la restriction des PFAS prévue au niveau européen.



L'inaction a un coût.

D'après un rapport publié en 2019 par le Conseil Nordique des ministres (9) proposant une analyse socio-économique des effets environnementaux et sanitaires des PFAS :

Le coût sur les systèmes de santé européens est estimé :

Entre 52 milliards et 84 milliards d'euros / an.

Entre 11 700 et 13 800 décès / an.

Le coût de la dépollution (englobant la surveillance, la dépollution des sols, de l'eau potable) est estimé :

Pour l'Europe, à 17 milliards d'euros.

Pour la France à 2,3 milliards d'euros.

(7) <https://www.generations-futures.fr/publications/pfas-eaux-surface/>

(8) <https://www.generations-futures.fr/actualites/pesticides-pfas-revelation/>

(9) The cost of inaction A socioeconomic analysis of environmental and health impacts linked to exposure to PFAS; Nordic Council of Ministers 2019

2

L'action des ONG et de Générations Futures sur l'enjeu des PFAS.

Le **règlement européen REACH** et la **proposition de restriction globale des PFAS** menée par 5 pays européens sont des **outils indispensables** pour mieux réglementer et limiter cette pollution. Alors qu'ils sont soumis à de **rudes attaques** de la part des lobbies de la chimie et des représentants politiques de l'aile droite et libérale, les associations et différents politiques agissent sans relâche pour faire avancer le dossier et demander :

- 📌 Une **révision** de la réglementation REACH au plus tôt
- 📌 Un **soutien sans faille** à la proposition de restriction des PFAS.

REACH en deux mots.

La réglementation cadre sur les **substances chimiques** REACH, entrée en vigueur en 2007, est en cours de révision. L'objectif de ce règlement est d'avoir une **meilleure connaissance** des **effets** des substances chimiques sur la **santé humaine et sur l'environnement** pour une **gestion efficace** des risques liés à l'utilisation de ces produits, tout en **maintenant la compétitivité** et en renforçant l'esprit d'**innovation de l'industrie chimique européenne**. La **révision rapide est primordiale pour une meilleure régulation des produits chimiques et aura un impact important sur les PFAS.**

Des actions européennes.



La campagne européenne **Ban PFAS Manifesto** permet d'avoir une explication claire et concise de l'impact des PFAS sur nos vies grâce à **9 faits**. Générations Futures est signataire de ce Manifeste pour l'interdiction urgente des PFAS, les "polluants éternels". Il a été remis à différents élus en Europe.

Le **réseau européen HEAL**, dont Générations Futures fait partie, a mis en ligne des infos sur les mobilisations citoyennes (11)



Le **Bureau européen de l'environnement** dresse état des lieux de la surveillance de l'eau potable en UE (10).



En 2019, **ClientEarth** et **CHEM Trust** sont intervenus en soutien à l'Agence européenne des produits chimiques et au gouvernement des Pays-Bas dans leur décision d'identifier GenX comme « substance extrêmement préoccupante », contestée par la société Chemours Pays-Bas devant la Cour de justice de l'Union européenne. (12)

(10) <https://eeb.org/wp-content/uploads/2023/10/PFAS-in-drinking-water-briefing-final-1.pdf>

(11) <https://www.env-health.org/banpfas/>

(12) <https://www.generations-futures.fr/actualites/pfas-genx-victoire/>

Génération Futures mobilisée à tous les niveaux.

Publication de rapports, relais dans les médias, suivi des réglementations françaises et européennes, contacts avec les décideurs publics, recours juridiques, conférences, mobilisation sur le terrain (manifestations, réunions locales, stands d'information).

Mai 2021



Publication d'un **rapport** collectif et d'une **vidéo**, qui soulignent la présence de PFAS dans des **emballages alimentaires**.



Publication d'un **rapport** sur la **contamination du sol, de l'air et de l'eau** par des PFAS autour de la plateforme industrielle de **Pierre-Bénite**. En parallèle, **collaboration** pour les émissions Envoyé spécial (France 2) et Vert de rage (France 5) sur le sujet.

Mai 2022



Publication d'un **rapport** qui dévoile la présence importante et probablement très sous-estimée des PFAS dans les **eaux de surface** (rivières, lacs, étangs...) françaises.

Janvier 2023



Analyse du plan d'action sur les PFAS publié par le Ministère de la Transition Ecologique.

Février 2023

Nombreuses actions de **mobilisation** de notre relais local lyonnais.



Mars 2023



Organisation d'une **conférence** sur les PFAS, par notre relais local avignonnais avec l'intervention de notre **toxicologue** Pauline Cervan.

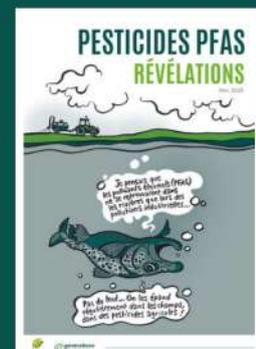
Juillet 2023



Publication d'un **rapport** sur la présence de PFAS dans l'Oise et **dépôt de 3 recours juridiques** au pénal.

Novembre 2023

Publication d'un **rapport** sur les pesticides PFAS avec le réseau PAN Europe.



3 Nos demandes.

Au niveau européen

- 📌 **Soutenir et amender** le **projet européen de restriction des PFAS** proposé par les 5 pays, **sans ajout de nouvelles dérogations ni de délais rallongés**.
- 📌 Oeuvrer pour que l'Europe se dote de **normes pour les milieux, l'eau potable** et les **denrées alimentaires** réellement protectrices.

Au niveau français

- 📌 Rendre **transparents et accessibles** tous les **rapports** et toutes les **données relatives aux analyses** de PFAS dans les milieux et l'alimentation.
- 📌 Avoir des **actions concrètes** pour limiter les émissions **à la source**, sans attendre la restriction européenne (qui n'entrera en vigueur pas avant 2027) : exiger des **normes strictes** de rejets dans les effluents industriels et dans l'air.
- 📌 Interdire dans le cadre d'une loi l'utilisation des perfluorés dans les **emballages alimentaires** (déjà en vigueur au Danemark et aux Pays-Bas). Egalement, interdire les PFAS dans **les mousses anti feu** (déjà fait au Danemark et en Norvège).
- 📌 Mettre en place **une surveillance des milieux** (eau de surface, eau souterraines, sols, air), surveillance des **denrées alimentaires** (poissons, viandes, œufs, fruits et légumes) et de **l'eau potable** : en priorité à proximité des sources évidentes d'émissions mais également partout sur le territoire car ces substances sont mobiles et diffuses.
- 📌 La **surveillance devra être adaptée et efficace** : adaptée en recherchant les substances pertinentes en fonction des milieux et efficace en utilisant les techniques analytiques les plus poussées.
- 📌 Mener **une réflexion** sur la possibilité d'inscrire au tableau des **maladies professionnelles**, les maladies liées à une exposition aux PFAS en milieu industriel.
- 📌 Commencer dès maintenant à mettre en place les techniques pour éliminer au maximum les PFAS dans les **installations de production de l'eau potable** et dans **les stations d'épuration**. Sur cette question, l'application du **principe pollueur-payeur** est pour nous une évidence.

Au niveau local

- 📌 Effectuer des **études épidémiologiques** auprès des **populations riveraines** des sites les plus émetteurs afin de déterminer l'impact sanitaire de la pollution.



Relais local Lyonnais de Générations Futures

L'équipe de Générations Futures est à votre disposition pour discuter de ces enjeux et être force de proposition.

Coordonnées

Générations Futures
179 rue La Fayette 75010 Paris
www.generations-futures.fr
nadine@generations-futures.fr / pauline@generations-futures.fr

Novembre 2023